

Mobilité Erasmus+ pour un semestre d'études auprès d'une université européenne Appel à candidatures – Premier semestre 2026 - 2027

Dans le cadre du programme Erasmus+, l'Université de Mayotte lance un appel à candidatures pour des mobilités étudiantes auprès des universités européennes, pour le premier semestre de l'année universitaire 2026-2027.

1. Public concerné

Les étudiantes et étudiants ayant validé leur premier semestre d'études, inscrits dans l'une des formations des départements :

- Droit, Économie et Gestion (Licence)
- Sciences de l'Éducation et de la formation (Licence)
- Sciences et technologies (Licence)
- Lettres et sciences humaines (Licence)

2. Offre de mobilités

Università degli Studi di Perugia – Italie (https://www.unipg.it/en/)	Toutes disciplines de formation (2 mobilités par Département)
Université de Szeged – Hongrie (www.u-szeged.hu/)	2 mobilités en Droit et 2 mobilités en Lettres
Université Dunarea de Jos de Galati – Roumanie (www.ugal.ro/)	Toutes disciplines de formation (2 mobilités par Département)
Université Transilvania de Brasov – Roumanie (www.unitbv.ro/)	Toutes disciplines de formation (2 mobilités par Département)
Université de Ljubljana – Slovénie – (www.uni-lj.si)	2 mobilités en Sciences de l'éducation

Les formations sont assurées dans la langue du pays d'accueil avec des cours en anglais ou en français. Un accompagnement linguistique des étudiants au sein de l'Université d'accueil sera assuré.

3. Périodes de mobilité

Cet appel à candidature concerne le premier semestre 2026 - 2027 : départ entre fin août et début septembre 2026 selon le calendrier universitaire de l'université d'accueil. La durée de la mobilité est d'un semestre d'études.

Un appel à candidatures sera lancé ultérieurement pour le second semestre de l'année universitaire 2026 – 2027.

Les candidates et candidats retenus bénéficieront de la prise en charge des frais de voyage (01 aller – retour) et d'une bourse Erasmus+ de 786 €/mois, pendant 5 mois maximum. Cette bourse est cumulable avec la bourse nationale accordée sur critères sociaux.

Le semestre d'études passé auprès de l'université d'accueil permet à l'étudiant d'obtenir le nombre équivalent de crédits ECTS permettant de valider la période d'études sous réserve de réussite dans les contrôles et examens.

4. Dossier et procédures de candidature

Les étudiantes et les étudiants désireux d'effectuer leurs études auprès d'une université européenne partenaire doivent déposer le dossier de candidature suivant :

- 1- Lettre de motivation
- 2- Curriculum Vitae
- 3- Copie des relevés de notes des années d'études à l'université à disposition de l'étudiant
- 4- Copie de la première page du passeport (avec validité minimale d'une année à la date de candidature)

Pour tout complément d'information, les étudiantes et étudiants sont encouragés à se rapprocher du Service Universitaire des Relations Internationales.

Le candidat peut choisir plus d'une destination à condition de les classer selon un ordre de préférence.

Les dossiers de candidature doivent être déposés par mail au suri@univ-mayotte.fr **au plus tard le vendredi 05 juin 2026 à 10h00.**

5. Critères de sélection

Les candidatures déposées dans les délais feront l'objet d'une analyse et de classement par le département concerné sur la base des critères suivants : Résultats académiques, niveau en langues, motivation du projet de mobilité, cohérence pédagogique et inclusion.

6. Calendrier

Clôture du dépôt des candidatures : Vendredi 05 juin 2026 à 10h00 heure de Mayotte

Sélection des candidatures : Semaine du 08 juin 2026

Notification des résultats de la sélection : Lundi 15 juin 2026

Validation des universités européennes partenaires et établissement du contrat pédagogique : à partir du 15 juin 2026 (ce contrat fixe la liste des matières que l'étudiant doit suivre et le nombre de crédits ECTS correspondant à sa période de mobilité).

Contacts :

Service universitaire des Relations Internationales

suri@univ-mayotte.fr